Association MANTAISE
D'UNITE A GAUCHE

Pour changer vraiment

Bulletin d'informations en direction des habitants de Mantes la Jolie.

Mai 2009 - Numéro 0

Madame, Monsieur,

Vous avez entre les mains le numéro zéro du petit journal d'informations que notre association va éditer régulièrement.

Lors des dernières élections municipales, plusieurs centaines de Mantais de gauche ont décidé de constituer une liste et ont présenté 43 d'entre eux à vos suffrages.

Issus de tous les électorats de gauche, des syndicats, des associations …, ils ont décidé de continuer à agir ensemble pour Mantes la Jolie.

Ils ont également décidé de constituer une association ouverte à tous les Mantais qui ont le cœur à gauche et veulent s'engager pour changer vraiment à Mantes la Jolie.

Il y a du pain sur la planche tant cette démarche bouscule les mauvaises habitudes.

Les mauvaises habitudes de la droite qui vous méprise et vous place systématiquement devant le fait accompli.
Les mauvaises habitudes d'une partie de la gauche qui, il faut bien le reconnaître, se contente trop souvent de "belles promesses" bien vite oubliées une fois qu'elle accède au pouvoir.

Parce qu'il y a une vie entre deux élections, parce que les Mantais veulent être acteurs de leur propre devenir, nous vous proposons de participer avec nous à cette démarche. Vous trouverez pour cela un bulletin d'adhésion en page 4.

Bien à vous.

Marc Jammet
Conseiller municipal
Président de l'association

Au menu:

- **Pour la gestion de l'eau en régie à Mantes la Jolie et dans le Mantois.**

(Meeting le 27 mai 20 h 30 à l'Agora).

- Stationnement
- Délocalisations d'entreprises à Mantes la Jolie: les salariés font échec aux mauvais coups
- Ecoles en danger

Pour le retour à une régie publique de l'eau.

Dans notre région, l'eau et l'assainissement sont de la compétence de la CAMY (*qui a remplacé l'ancien District Urbain)* et ont été confiés à Véolia, n°1 mondial dans ce secteur d'activité.

Résultat : dans les communes de la CAMY le M3 d'eau revient à 3 Euros, (*tout compris*), alors qu'à Limay, qui est restée en régie municipale, il revient à 2,56 Euros le M3.

A qui profite cette différence de prix ?

Véolia vient d'annoncer une augmentation de 15 % de ses bénéfices pour l'année 2008 !

Le Conseil de la CAMY a décidé de constituer un "groupe de travail" sur cette question qui vient à échéance dans les mois ou les années qui viennent.

Il y a donc urgence à reconsidérer la situation. Il n'y a aucune raison qui pourrait justifier la reconduction de contrats qui obligeraient les citoyens à payer l'eau 20 % plus cher !

Ce qui est possible à Limay depuis toujours, ce qui a été décidé à Paris ou à Rouen doit être également possible à Mantes la jolie et dans les autres communes de la CAMY !

Il faut donc revenir à une gestion de l'eau en régie publique.

La situation en France.

Jusque dans les années 50, la gestion de l'eau et l'assainissement relevaient la plupart du temps de services municipaux publics. A partir des années 60, les sociétés capitalistes privées partent à la conquête de ce "marché" et ce processus va être accéléré par les lois de décentralisation (*1982*), puis par une série de textes adoptés en 1992, 2000 et 2006 pour se mettre en conformité avec les directives européennes qui poussent à la privatisation (*DCE : Directive-Cadre sur l'Eau*).

C'est ainsi que les "Trois sœurs" françaises : Véolia (*ex-Vivendi, ex-CGE*), Suez (*Lyonnaise des Eaux*) et SAUR (*BNP, ex-Bouygues*) ont obtenu le contrôle de 74 % de la fourniture en eau potable et de 60 % de l'assainissement dans toute la France!

Or, le constat est clair : *" La gestion privée se traduit par un surcoût de 27 % pour la distribution d'eau potable et de 20 % en moyenne pour l'assainissement."* (*Marc Laimé: le dossier de l'eau. 2003. Editions du Seuil. Page 143*).

De plus, les enquêtes de *"Que choisir ?"* ou les témoignages de salariés de ces sociétés privées vont tous dans le même sens : engagements non tenus pour l'entretien des réseaux, fuites payées par les consommateurs, surfacturations systématiques, emplois fictifs, corruption (*Grenoble*...), etc...

Cette situation a amené de très grandes villes françaises à réaliser ou à envisager la remunicipalisation de l'eau et de l'assainissement : Grenoble, Cherbourg, Castres, Paris, Rouen. Plus de 40 % des communes du SEDIF (*Proche banlieue parisienne*) le souhaitaient également. Parfois, la simple menace de retour à une régie publique a suffi à faire baisser les prix de 20 ou 30 % comme à Lyon, Bordeaux, Toulouse !!!!

Un enjeu mondial.

Un "forum mondial de l'eau" vient de se tenir en mars 2009 à Istanbul.

Le constat suivant à été fait : **1,4 milliard d'habitants n'ont pas accès à l'eau potable, 2,1 milliards d'habitants – en majorité des enfants – souffrent de maladies contractées par la consommation d'eau polluée.**

Les "experts" réunis à Istanbul ont fixé l'objectif de diviser par deux ces chiffres d'ici à 2015. Comment ? En généralisant la *privatisation* de la gestion et de l'assainissement au profit de sociétés qui réalisent déjà des profits gigantesques sur le dos des populations !

C'est un scandale !

Ainsi le lobby des multinationales de l'eau, relayé par les "experts" de l'Union Européenne et de l'ONU, prétend imposer partout les règles de la *"concurrence libre et non faussée"* sur ce qui devrait être une ressource naturelle reconnue comme un besoin vital pour l'ensemble de l'humanité !

Ces "propositions" scandaleuses ont soulevé des protestations et provoqué des manifestations de la part de ceux qui combattent pour que la gestion de l'eau et l'assainissement soient confiés à des régies publiques sous la responsabilité directe des collectivités territoriales ou des Etats.

Notre Association s'adresse donc en priorité à tous les Maires et à tous élus de gauche des communes de la CAMY, afin qu'ils adoptent une position de principe et qu'ils mettent à l'étude les modalités pratiques pour mettre fin au "racket" de Véolia et pour le retour à une régie directe et publique de l'eau et de l'assainissement.

Nous leur proposons une rencontre le mercredi 27 mai 2009 à 20h30 à l'Agora.

Maurice Martin.

Mercredi 27 mai
A 20h30
A l'Agora salle A (254 Bd du Maréchal juin)

Débat public
"Pour le retour à la gestion publique de l'eau"

Avec:

- **Jean-Luc Touly** (Président de l'Association pour le contrat mondial de l'eau. Ancien cadre de la CGE (Véolia), syndicaliste et élu municipal. Auteur de *"L'eau des multinationales : les vérités inavouables"*. Fayard. 2006. Responsable eau à la Fondation Danielle Mitterrand).
- **Djamel Nedjar** (Maire Adjoint de Limay (pour la partie eau potable) et Président du Syndicat Mixte d'Assainissement de la Rive Droite SMARD (pour la partie eaux usées syndicat composé des communes de Limay, Fontenay St Pere et Guitrancourt)).
- **David Querret** (Président du Collectif pour une eau publique de Rouen, qui a obtenu le retour en régie directe de l'eau pour toute la banlieue sud de l'agglomération de Rouen).
- **Marie-José Kotlicki (**auteure du rapport du Conseil économique et social sur les activités économiques dans le monde liées à l'eau**).**

Stationnement: les Mantais devront-ils toujours payer plus cher?

La droite mantaise ump-Modem a résilié avant leurs termes tous les contrats qui liaient la SOTREMA à la Ville.
Dans le même temps, elle a commencé à élargir le stationnement payant sur la voie publique au Centre-Ville et à Gassicourt.
De fait, ce qu'elle vise, c'est la privatisation du stationnement dont la gestion est assurée depuis des dizaines d'années par une société d'économie mixte, la SOTREMA, où la puissance publique est majoritaire.
Outre 13 emplois menacés (*ceux de la Sotrema*), ce sont les Mantais qui risqueraient de payer l'addition.
La Ville devrait assumer des dommages et intérêts estimés à plus de un million d'euros (*nos impôts locaux!*) et la droite prévoit que le stationnement payant de surface (*qui a rapporté plus de 600.000 euros en 2007*) compense les déficits des parkings souterrains actuels et à venir.
Ainsi, pour financer le parking rue Gambetta (*que la Ville a acheté à prix d'or - plus de 10 millions d'euros*), de plus en plus les Mantais vont devoir payer pour stationner devant chez eux sur la voie publique.
Quant à la Ville, elle n'en sera pas quitte financièrement pour autant. La droite a prévu une éventuelle subvention d'équilibre pour la gestion des parkings (*il faut bien payer les profits de l'entreprise privée!*).
Deux élus (*Marc Jammet et Guillaume Quévarec*) et deux contribuables mantais (*Michel Forestier et David Langrand, qui figuraient d'ailleurs sur notre liste municipale*) viennent d'attaquer les décisions au Tribunal administratif. A suivre ….

Mouvements sociaux victorieux à STPM et à FCI.

Deux entreprises mantaises rue des Closeaux sont ou ont été concernées: STPM (*qui est sous-traitant de Johnson Control*) et FCI (*circuits imprimés servant notamment à la carte vitale*).
Ces deux entreprises sont victimes de la volonté de leur direction de délocaliser la production (*en Pologne et à Singapour*).
A STPM, les salariés, au bout d'une semaine de grève, ont obtenu que les **8 licenciements annoncés** soient **annulés** et la direction s'est engagée sur la **pérennité de l'entreprise.**
A FCI, il a fallu 7 semaines de grève pour que la direction, représentant un fonds de pension américain, accepte de négocier sérieusement. La direction a dû s'engager sur **la pérennité du site**, le maintien au minimum des **effectifs actuels jusqu'à fin 2011** et le **paiement de 27 jours de grève** sur 34.
Pour leur part, les présidents des deux groupes de gauche au Conseil municipal (*Marc Jammet et Guillaume Quévarec*) et les représentants des partis de gauche à Mantes la Jolie (*Alexandre Dalencourt pour le PCF, Lionel Giraud pour le PS, Jack Lefebvre pour le POI et Philippe Moreau pour le NPA*) avaient publiquement apporté leur soutien aux salariés et interpellé le Sous-préfet afin qu'il intervienne. Ils demandaient notamment, qu'en cas de délocalisation, l'Etat exige le remboursement de toutes les aides publiques reçues par l'entreprise.

Fermeture de l'école Jean Moulin, menaces sur nos écoles prochainement.

Pour un élève manquant sur 120, le mare a décidé de fermer l'école Jean Moulin et ses 6 classes contre l'avis des enseignants et des parents d'élèves.
C'est une décision qui s'inscrit dans une volonté plus générale de faire des économies sur le dos de nos enfants. En effet, la droite Ump-Modem prévoit de regrouper nos écoles en quelques grandes structures de 30 classes chacune. Non seulement, c'est anti-pédagogique mais les risques sont élevés pour nos enfants qui devraient traverser plusieurs rues plusieurs fois par jour pour se rendre à leur école. C'est inadmissible. Nous continuerons à agir pour la maintien de toutes nos écoles et les réouvertures des écoles Paul Bert et Les Iris.

Association Mantaise d'unité à gauche pour changer vraiment.

Président: Marc Jammet
Trésorière: Aline Cauvin
Secrétaire: Jack Lefebvre.

Je souhaite être membre de l'association, disposer des informations pour pouvoir décider et agir.

NOM : …… PRENOM : ……
ADRESSE : …….
TEL : ……. E-mail : ……..

Cotisation: 15 euros (5 euros pour les non salariés). Chèque à libeller à l'ordre de Aline Cauvin et à lui renvoyer à « Aline Cauvin, 4 square Chantecoq 78200 Mantes la Jolie ».